

Marc Villard

Anne Boulo

Conseillers Consulaires Vietnam

Conseillers AFE Asie-Océanie

Ho Chi Minh Ville le 22 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance des mesures exceptionnelles mises en place par l'AEFE pour venir en aide aux familles boursières et non boursières qui, compte tenu des conséquences économiques de la pandémie Covid-19, ne sont pas en mesure de payer les frais de scolarité de leurs enfants.  
  
Nos échanges avec les parents d'élèves et leurs représentants  nous montrent que ces mesures ne répondent pas à leurs attentes, ni, selon nous, à une bonne prise de conscience de la réalité et de la gravité de l’impact économique de cette crise pour bon nombre de familles….

Permettez-nous pour faire bref de citer un vers de La Fontaine : *Ils n’en mourraient*

*pas tous, mais tous étaient frappés…*  
Ces mesures partent du postulat que le service est rendu à l'identique puisque le prix de la prestation – oserons nous dire – reste le même... Ce qui n'est pas le sentiment du plus grand nombre, malgré la réactivité et les efforts des équipes éducatives, et ce d’autant plus que nos établissements scolaires sont fermés dans la zone depuis au moins 7 semaines.  
  
Les parents attendent une réduction généralisée des frais de scolarité, qui pourraient être modulée par niveau scolaire.  
  
Ils s'étonnent également que les élèves étrangers, sans qui l’action de rayonnement de nos établissements serait un vain mot, et dont l’apport financier est absolument nécessaire au fonctionnement de nos établissements ne bénéficient pas des mesures envisagées.  
  
De nombreuses familles, au moins pour le primaire et le collège, envisagent de déscolariser leurs enfants pour ne pas avoir à payer le troisième trimestre. Certaines craignent de ne pas en avoir les moyens, d’autres trouvent ‘’le service rendu’’ insuffisant...

L'approche administrative de ces aides n'est pas réaliste par rapport à la situation de nombreuses familles qui, dans plusieurs pays et dans le contexte actuel, seront dans l’incapacité, , de fournir les pièces justificatives demandées  ! ...

En outre cette aide, s’inscrit encore une fois, dans une logique d’enveloppe, logique peu compatible avec l’aide sociale…

Monsieur le Ministre, alors que de nombreux dispositifs d'aides sont mis en place en France, il serait juste que les Français à l’étranger dont l'apport au rayonnement culturel et économique de la France est si souvent loué, bénéficient d’une approche plus large de la solidarité nationale.

Nous vous prions d’accepter , Monsieur le Ministre, l’assurance de notre haute considération.

Marc Villard Anne Boulo

J**ean Baptiste Lemoyne**

Secrétaire d’état auprès du Ministre de l’Europe et des Affaires Étrangère